



Saisie sur compte bancaire et denonce

Par **flo030**, le **01/04/2011** à **00:06**

Bonjour,

mon fils a reçu un commandement au fins de saisie vente le 22 mars pour une somme de 2000 euro suite a un pv de concialation au prud homme en janvier 2011, avec echeancier de 10 mois chauce 10 du mois axxompte de 200 euro pendant 10 mois de fevrier 2011 a decembre2011 mais suite a une reparation importante de son vehicule il a payer le 8 mars un cheque de 400 euro incluant le mois dfevrier+ mars 2011 jai depose le 08/03/2011 ce cheque au domicile de mon debituer et malgre cela il est voir l huissier le 14 mars en disant qu il n'avait rien reçu donc l huissier a porter cet acte le mardi 22 mars 2011 et le le 24 mars il bloque tous les comptes de mon fils mais en plus au lieu de 2000 euro il bloque la somme de 2772 euro donc plus de 700 euro de frais pour meme pas un mois de retard donc je ne suis pas d'accord je sais que j'ai 15 jours pour faire une contestation aupres du jex surtout qu é aujourd'hui donc le 31/03/ mars 2011 a 7 jours de la saissie a la banque je n'ai toujours pas eu la denonce que puis je faire exactement ??? MERCI D AVANCE A TOUS CEUX QUI ME REPONDRONT